

**MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX**

**CREATION D’UNE NOUVELLE STATION D’EPURATION DU CAMPING « LA DUNE CÔTE FORET »**

**LOT 1 – CREATION STATION D’EPURATION**

|  |
| --- |
| **CADRE DU MEMOIRE TECHNIQUE** |

Le présent document constitue un cadre de réponse définissant un contenu que les candidats doivent respecter.

Il est rappelé que le présent document est une pièce contractuelle du marché. A ce titre les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le titulaire sur les moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.

**Attention :**

* **Le candidat devra obligatoirement répondre sur la base du présent cadre fourni.**
* **Le mémoire technique est limité à 25 pages au format A4, incluant la page de garde et les annexes (police de caractère ARIAL 10), hors fiches techniques. Les pages dépassant cette limite ne seront pas analysées.**

**CANDIDAT :**

|  | Valeur des sous-critères |
| --- | --- |
| **Sous-critère 1 : MOYENS HUMAINS**  Préciser le CV, l’expérience de l’interlocuteur unique/responsable de l’opération de travaux  Préciser les effectifs mis à disposition pour chacune des tâches et préciser leurs compétences pour les réaliser. | 5  20  10 |
| **Sous-critère 2 : METHODOLOGIE**  Présentation de la méthodologie générale avec précision des moyens mise en œuvre par tâches  Le candidat veillera notamment à détailler la méthodologie pour la réalisation du bassin d’infiltration, des terrassements, du système épuratoire et du poste de refoulement.  Il est attendu la fourniture des fiches techniques et descriptifs relatifs au poste de refoulement et au système épuratoire.  **Sous-critère 3 : PERFORMANCES, MISE EN SERVICE ET MAINTENANCE**  Préciser et détailler les moyens mise en œuvre pour obtenir les performances de la solution d’épuration présentée dans le cadre des garanties souscrites  Préciser et détailler le protocole de mise en service.  Préciser les moyens mis en œuvre pour préparer la maintenance (CCTP et contenu de la formation). |
| **Sous-critère 4 : PLANNING ET GESTION DES DELAIS**  Présenter un planning prévisionnel et préciser sa cohérence avec les moyens et outils mis en œuvre pour la gestion des délais. | 5 |

A : ………………………………………………………………, le …………………………………

Cachet et Signature de Candidat